



FEDERATION FRANCAISE de PETANQUE et JEU PROVENÇAL
AGREEE PAR LE MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS



COMITE DEPARTEMENTAL DU FINISTERE

Siege Social 11 rue du Père Gwénaél 29470 PLOUGASTEL DAOULAS

☎ 02-98-49-37-74 – cd29@petanque.fr

CONSEIL DEPARTEMENTAL 2025

DIMANCHE 12 OCTOBRE à Landivisiau.

CONSEIL DEPARTEMENTAL

Présents à titre comité :

Joël LARREUR	(Président du CD).
Catherine LE BIGOT	(Vice-Présidente du CD).
Thierry PONSEEL	(Vice-Président du CD).
Gaël PARC	(Secrétaire du CD).
Denise LE GUEN	(Secrétaire Adjointe du CD)
Lucien L'HARIDON	(Trésorier du CD).
Dany PERROT	(trésorière Adj).
Adrien LARVOR	(E.T.D.)
Jean-Yves PRIGENT	(Membre)
Gilles POULLELAOUEN	(Membre)
Odile RANNOU	(Com féminines)

Présents à titre secteur :

Monique JESSON	(Secteur 1)
Gilles SIMON	(Secteur 2).
Yohann DAVIS	(Secteur 3).
Brigitte GALET	(Secteur 4).
Didier RENEVOT	(Secteur 5).

Absents :

Yvon LARREUR (Com arbitrage) ; Noël GUYADER (*Médecin*); Claude MENGUY (Com vétérans)

Début de la réunion à 8 h30 salle Lyautey a LANDIVISIAU:

1°) Mot d'entrée du Président :

Bonjour à tous merci de votre présence ce matin pour ce conseil élargi de 2025 qui clôture quasiment la saison 2025.

J'excuse de leur absence Yvon LARREUR et Claude MENGUY qui sont grippés

Avant d'aller plus loin, je tiens à remercier le club de Landivisiau de nous accueillir aujourd'hui, merci à leurs bénévoles Petit retour en arrière sur la saison, sur les tenues pour commencer, même si cela va beaucoup mieux sur les championnats, sur certaines compétitions c'est plus difficile, coupes, trophée, championnats par équipes,...rappel sur les coupes et trophée le capitaine d'équipe ne joue pas mais doit avoir la même tenues que son équipe et surtout pas de jeans.

Toujours concernant les CDC quelques soit le niveau de compétition la présence d'un arbitre est obligatoire, en cas de manque d'arbitre vous devez en demander un à votre référent arbitrage de secteur qui verra pour vous en attribuer un.

Pour toutes les compétitions le logiciel Fédéral est obligatoire et le transfert du fichier GCZ est indispensable aux classements.

Pour les championnats par équipes l'utilisation du tableau « EXCEL » est là pour vous simplifier la vie, les formations ont été faites pour ces deux derniers points, il est anormal que certains clubs y soient réticents, ne nous obliger pas à prendre un jour des sanctions financières à l'encontre de ces clubs.

Lors de chaque compétition le club organisateur est responsable de tout se qui se passe dans son enceinte et doit fournir aux engagés, arbitres, les documents, ordinateur nécessaires à la bonne marche de la compétitions.

Tous nos championnat et qualificatifs se sont très bien déroulés et n'avons pas de problèmes majeur à déplorer, néanmoins certains championnats sont très difficile à organiser vu les participations très importantes.

La saison n'étant pas totalement terminées, je souhaite de très bons résultats à nos clubs toujours engagés en coupe de France, ou en CNC seniors, féminines et jeunes.

L'ordre du jour étant chargé je ne vais pas plus loin dans mes propos, vous aurez avec les différentes commissions tous les détails nécessaires

2°) Compte rendu du Conseil Régional du 11/10/2025 à Pontivy :

- Démission de J-B Jacolot du C.R.B et de Paola Gilbert du poste de trésorière mais souhaite rester membre du CRB. Un poste de trésorier ou trésorière est donc à pourvoir, le président adressera un mail aux 4 CD, charge à eux de le diffuser aux clubs.
- **Comité Directeur FFPJP de Septembre :**
Collecte de 1 €uro par joueur par la FFPJP inscrit aux championnats départementaux qualificatifs aux championnats de France.
Mutation : Pour répondre aux normes Européenne, plus de mutation interne & externe, remplacée par mutation et mutation internationale hors U .E.
Le CRB prend 5€ et souhaite harmoniser le tarif sur les 4 Départements.
A partir du 1^{er} Décembre 2025 : les tarifs mutation sont les suivant :

NC/PROMOTION	: 50.00€
HONNEUR	: 80.00€R
ELITE	: 130.00€
- Licence : a partir du 01/10/2025 plus de duplicata délivré pour 2025 et pas de création de carte pour les nouvelles licences 2026.
L'application mobile gérant la licence dématérialisée est finalisée pour la partie utilisateur ; la partie interface avec Gestion Concours est en cours de finalisation.
- Championnats de France :
Félicitations a nos 2 équipes vice-championne les cadets de Quimperlé & les vétérans de Ploeren. Et bien sûr les champions de France de tir de précision Dorine MESMIN chez les filles et David TUFFIGO chez les gars.
- Pour les championnats de France 2026, comme pour les nationaux, toutes les poules finis avant la pause déjeuner puis reprise à 15 heures. Tirage des ¼ de finale le soir.
- **C.R. Bretagne :**
- Licences 2025 : +588 pour 12580 licenciés
- **E.T.R** : 48 candidatures reçues pour le centre d'entraînement Régional ; ils devront donc passés par une sélection Départemental (CD29 le 09/11 a Plougastel).
- Très bonne organisation des finales CRC a Pontivy avec les qualifications en CNC de Kerhuon en juniors, Quimperlé en Cadet et Pontivy/Ploeren en minime. Pour les CDC jeunes, beaucoup de CD ont demandé que le minima d'équipe passe de 4 a 3 pour 2026. (en attente d'une réponse de la DTN)
 - Pour 2026 finales CRC jeunes dans le Finistère les 19/20 Septembre.
 - Le CTFR demande la prise en charge pour la formation initiateur de Thomas Kerlogot et Lenny Gauthier pour leur investissement au centre Régional.(validé à l'unanimité)
 - Le championnat Régional tripléte jeunes aura lieu à Yffiniac le 30 ou 31 Mai. (avec une buvette sans alcool)
 - Projet de création d'un championnat Régional doublette jeunes en Octobre 2026 avec 8 équipes par catégories
 - Relancer les plateaux benjamins dans les Départements.
 -

- Régionaux(CD.29) :

07 Juin à Ploudalmézeau D féminin (annexe au National)

27 Juin à Bannalec D (**à confirmer**)

05 Juillet à Lesneven D

18/19 Juillet à Plomelin T

22/23 Aout à Kerlouan T féminin (annexe au National)

La commission des régionaux souhaite recevoir la maquette de vos affiche pour le congrès Régional des 6 & 7 Décembre 2025.

3°) LICENCES, TRESORERIE& MUTATIONS (Lucien L'HARIDON):

LICENCES 2025

En 2025 :

4702 licences établies (dont 552 nouvelles licences, 391 reprises avec cartes, et 3759 renouvellements sans carte), soit 127 de plus qu'en 2024.

+ 130 Duplicatas

+ 38 Corrections d'erreurs

Détail des licenciés sur état joint.

Toujours des bordereaux non signés au verso (surtout en fin de saison).

Rappel : Pour réceptionner les licences au Comité le Jeudi, les demandes doivent nous être parvenues au plus tard le Lundi et traitées par le Comité le même jour. Les demandes réceptionnées et traitées le mardi ne nous parviennent que le jeudi suivant.

Photos :

Nous avons fait remonter au fur et à mesure les photos dans Geslico. Toutes les licences 2025 du CD29 sont dotées d'une photo (plus ou moins récente). Prévoir le remplacement notamment pour les licences Jeunes.

Lecteurs de Cartes :

Il n'y a plus de lecteur en stock ni chez nous ni à la Boutique Fédérale SAOS. L'utilisation du lecteur va être abandonnée à partir de la prochaine saison.

TRESORERIE 2025

Nous approchons de la date de fin d'Exercice (15 Novembre 2025) et je vous fais le point à la date du 11/10/2025:

Prévisions 2025 :	Réalisations 2025 :
Dépenses Totales : 208 630.00€	160 635.31€
Recettes Totales : 208 630.00€	210 800.12€
Balance excédentaire au 11/10 :	50 164.81€

Restent à régler :

Solde Licences 2025 à la FFPJP :	20 210.00€
Solde Mutations 2025 à la FFPJP:	3 640.00€
Inscriptions Coupe de France 2025/2026 :	1 260.00€
Affiliations Clubs 2025 :	660.00€
Affiliation CD29 2025 :	50.00€
Protection Juridique Licenciés 2025:	198.75€

Participation ILONA	23.00€
Solde Licences 2025 au Comité Régional :	0.00€
Mutations 2025 au Comité Régional :	0.00€
Coupe de France 2025/2026 :	
Participation de FFPJP aux Frais Déplacement :	0.00€
Participation du CD29 aux Frais de Déplacement CNC Jeunes :	0.00€
Participation Frais Déplacement :	
- CNC Jeunes : 0.00€	
- CNC 2025 : 1300.00€	
- CRC 2025 : 1600.00€	2 900.00€
Timbres :	1 000.00€
Fournitures de Bureau	1 200.00€
Facture Intersport (coupes- récompenses Congrès)	200.00€
Facture Intersport Compl. tenues Comité Directeur	0.00€
Fleurs CDC Féminin et Coupe du Finistère :	200,00€
Coupes et Trophées des phases finales et Coupes du Finistère:	150.00€
Banderolles, Flammes Comité	2 400.00€
Forfaits CDC 2025 :	50.00€
Sport Adapté 2025 :	400.00€
Frais inhérents à la Réunion du Conseil Départemental du 12/10/2025:	600.00€
F.D. Comité et Réunions :	800.00€
Loyer 4 ^{ème} Trimestre et Charges 3 ^{ème} Trimestre 2025	0.00€
Soit au total :	35 941.75€

Crédits à recevoir :

Frais de Déplacement de la FFPJP :	
- Coupe de France 2025/2026 :	0.00€
- Championnats de France 2025 :	1 800.00€
Aide du Conseil Départemental au fonctionnement du Comité Départemental	0.00€
Aide du Conseil Départemental acquisition de petits matériels destinés à la pratique sportive	0.00€
Forfaits CDC 2025	500.00€
Fiches Comptables 2025 :	1 300.00€
Sport Adapté 2025	400.00€
Soit au total :	4 000.00€

Différence : **31 941.75€**

SUBVENTIONS 2025

Conseil Régional :	0.00€	(2024 : 0.00€)	Prévisionnel :0.00€
Conseil Départemental :			Prévisionnel : 3500.00€
- Aide aux déplacements CDF 2024 :	2 410.00€	(2024 : 1 634.00€)	
- Aide de Fonctionnement 2025 :	1 732.00€	(2024: 1 692.00€)	
- Aide acquisition matériels sportifs	0.00€	(2024 : 0.00€)	Prévisionnel : 0.00€
ANS-DAN-FFPJP	0.00€	(2024 : 0.00€)	Prévisionnel : 0.00€
CDOS : Aides aux Stages et formations	277.55€	(2024 : 991.90€)	Prévisionnel : 0.00€
Sport Adapté :	400.00€	(2024 : 400.00€)	Prévisionnel : 400.00€

Avec un suivi rigoureux de nos dépenses et de nos recettes, nous devrions finir l'exercice avec un bilan équilibré.

FICHES COMPTABLES CLUBS 2025

Les fiches comptables 2025 (en double exemplaire) des Clubs vont être expédiées par la poste demain Lundi 13 Octobre avec les demandes de réservation des repas.

MUTATIONS 2025

359 mutations ont été enregistrées en 2025 :

- 315 mutations internes à 30.00€ 9 450.00€
- 24 mutations internes gratuites
- 20 mutations externes à 50.00€ 1 000.00€
- Total : 10 450.00€

Reversé à la FFPJP :

- Mutations internes : (10.00€) 3 220.00€ (dont 7 non réalisées en 2025)
- Mutations externes : (20.00€) 420.00€ (dont 1 non réalisée en 2025)

Reversé au C.R.B :

- Mutations externes : (10.00€) 210.00€ (dont 1 non réalisée en 2025)

Total reversé: 3 850.00€

Reste net : 6 600.00€

4°) Compte-rendu des commissions :

*** Sportives (Gaël PARC).**

Bonne participation sur les compétitions officielles en début de saison beaucoup moins après l'été. Certaines compétitions ont dû être annulées ou non pas atteint les 16 équipes car nous n'avons pas reçu d'information des clubs concernés.

Je rappelle que les compétitions en 4 ou 5 parties ainsi que les concours mixage et les concours avec moins de 16 équipes ne sont pas saisies. Merci de ne pas amener les fichiers G.C.Z. sur la boîte mail du C.D.

- CDC VETERANS

- => Refonte des groupes.
- Pas de possibilité d'avoir 3 équipes du même club dans la même division. Cela avait été annoncé un temps mais cela a été retoqué depuis par rapport au règlement national.
- Un projet de groupe réalisé par la commission vétérans pour les 2 premières division est jointe à ce compte rendu.

- CDC SENIORS :

- => Arbitrage. Le CD est conscient que les arbitres ne peuvent pas être tout le temps arbitres. Ils sont aussi joueurs et font souvent partie d'une équipe. Un consensus a été trouvé.
 - En D1 aussi bien féminin que open l'arbitre est obligatoire. Le responsable des arbitres du secteur devra nommer les arbitres. La priorité sera faite aux arbitres de club. Si pas d'arbitres alors la désignation d'un arbitre est obligatoire. IL SERA IMPERATIF DE MENTIONNER LE NOM DE L'ARBITRE SUR LE FICHIER. EN CAS DE DEFAULT D'ARBITRE SUR LE CDC 1 , LE CLUB RECEVRA UNE AMENDE DE 70€
 - EN D 2 / 3 / 4. Un arbitre est indispensable pour régler des litiges. Toutefois, s'il y a une incapacité, une personne mandaté par le club pourra faire office d'arbitre.
 - CDC 2026 : Une étude d'une refonte des groupes de D2 et D3 est en cours afin d'alléger les groupes de D4. La commission sportive réfléchit à peut être des groupe de 7, et augmenter le nombres de groupes par divisions .
 - Sur les montées / descentes => il a été convenu (et sera indiqué dans le R.I) qu'il n'y aura pas de blocage entre les montées et descentes (croisement) entre les divisions 3 et 4. C'est-à-dire si une équipe de club D3 descend celle-ci ne bloquera plus une équipe qui pouvait monté de D4 en D3 dans la limite de 2 équipes par division
- A partir de 2026, une boîte mail spécial CDC sera créée pour la transmission des résultats ; en effet, la boîte mail du comité est trop chargée les jours de résultats.

***Arbitrage** (Reçu après le conseil Départemental et non lu ce jour):

Compte rendu commission d'arbitrage

Rapide rapport ,de la commission.

Bon ressenti au niveau des nouveaux arbitres : on a eu de très bons rapports de ces derniers. Ils seront tous validés en fin de saison. Mais à la règle, il ya toujours une exception, un candidat n'a pu se rendre disponible sur des compétitions où on comptait lui, donc il sera revu l'année prochaine.

Concernant l'examen d'arbitre régional, il y aura certainement 1 candidat déjà candidat (Serge Gallin), et un autre possible.

Concernant le national de Kerlouan ; il y aura un autre rapport d'effectué concernant certaines décisions incongrues décisions venues de la table de marque. Beaucoup d'arbitres ayant arbitrés, sont beaucoup de réserves. Je ne souhaite pas en parler en ces lieux, ce n'est pas vraiment pas le lieu ni le moment.

Concernant le championnat par équipes, il règne une confusion concernant « l'interprétation » de l'article 14. Je vous fournirai plus de renseignements par la suite du fait que beaucoup de responsables « n'ont pas accordé » leurs violons.

Dans un autre registre, nous rencontrons toujours les mêmes problèmes concernant les arbitrages de CDC (à tous les niveaux). Là, il faudra que l'on prenne une grande décision : concours non arbitrés !

Sincères salutations, Yvon Larreur

* **Vétérans (Lucien L'HARIDON)**

Réunion du 09/10/2025 au Siège du CD29 à PLOUGASTEL

Etaient présents :

Claude MENGUY – Responsable de la Commission CD29 – Secteur 1

Thierry PONSEEL – Vice-Président CD29 – Secteur 4

Lucien L'HARIDON – CD29 – Secteur 1

Jean-Yves PRIGENT – CD29 – Secteur 3

Jean-Claude LE BOULC'H – Secteur 3

Gilbert CAROFF – Secteur 4

Absents excusés :

François GUEGUEN – Secteur 2

Serge LAMBERT – Secteur 5

Ordre du Jour :

1°) Rassemblements Vétérans 2025

- Nombre de participations en baisse compte tenu du nombre de rassemblements (32).
- La commission propose que la tenue sportive soit obligatoire.

Réponse : Décision ajournée. Revoir globalement

- L'écart entre ceux qui ont gagné 5 parties et ceux qui n'ont gagné que 4 semble trop important (90.00€ === 36.00€ === 12.00€. On devrait pouvoir mieux répartir les gains, exemple : 84.00, 45.00 et 15.00). A cogiter !!!
- Seulement 13 fichiers GCZ (sur 27) ont été adressés au Comité, alors qu'il avait été demandé de les transmettre pour étudier la possibilité d'organiser 2 rassemblements le même jour. Sur l'étude des 13 fichiers reçus, il s'avère que très peu de licenciés du nord se déplacent dans le sud et inversement, hormis à BÉNODET et FOUESNANT. Sur ce, nous proposons la possibilité d'organiser le même jour 2 rassemblements (1 dans le sud et 1 dans le nord) sauf aux dates de Bénodet et Fouesnant. Je pense que l'on devrait également fixer un seuil de kilomètres (peut-être 80 ou 100) entre les 2 concours.

Réponse : Ok pour la possibilité d'organiser le même jour suivant la situation géographique. Chaque doublon sera étudié par la Commission.

- Pourrait-on avoir la possibilité d'organiser un rassemblement le mardi lorsqu'un Championnat Départemental a lieu le lendemain ?

Réponse : Non, nous avons déjà répondu à une telle demande

- La commission demande également le retour obligatoire des fichiers GCZ, faute de quoi le club se verrait sanctionné de non-prioritaire sur sa date l'année suivante.

Réponse : Ok

2°) Concours vétérans 2025

- Bonne participation au premier semestre, mais une baisse importante après les vacances.

3°) Championnats par Equipes Vétérans 2026

- Constitution des groupes pour 2026 : les membres de la Commissions Sportives vous en parleront tout à l'heure

4°) Questions diverses

Question du Club du POHER-CARHAIX

- En championnat des Clubs Vétérans, serait-il possible de ne pas avoir deux équipes du même club dans le même groupe ? Si ce n'est pas possible, le match où ces deux équipes se rencontrent peut-il avoir lieu dans leur club plutôt que de faire 1h00 à 1h30 de route pour aller jouer cette rencontre ?

Compte tenu du nombre d'équipes engagées, il est difficile de répondre favorablement à cette demande pour la 1^{ère} partie de la question. Pour la seconde partie, je laisse le soin à la Commission sportive de répondre.

Réponse : La commission ne répond pas favorablement à cette seconde partie.

Question du Club de CLEDER

- Rassemblements : Compte tenu du peu d'équipes des clubs du sud-Finistère (ou pas du tout) à se déplacer pour les rassemblements organisés dans le nord-Finistère (à l'inverse, des équipes des clubs du nord-Finistère se déplacent dans le sud, (par exemple Fouesnant et Bénodet), serait-il possible d'organiser ces rassemblements dans le nord aux mêmes dates que les rassemblements organisés dans le sud. Le PC Cléder se positionnerait d'ores et déjà sur l'organisation de son rassemblement fin juin (en même temps qu'Audierne), date plus favorable que fin Août.

Voir réponse sur le sujet déjà évoqué ci-dessus

***Discipline : (Cathy LE BIGOT) :**

Compte rendu discipline 2025

Pour la saison 2025 la discipline a jugé 7 licenciés. Les sanctions vont de : acquitté à 2 ans ferme et 120€ d'amende sans tenir en compte l'alourdissement des peines suite à récidive et les frais de procédure.

2 licenciés : acquittés

2 licenciés en catégorie 1 : Avertissement + frais de procédure (sous regard en cas de récidive)

1 en catégorie 2 : 6 mois avec sursis + amende et frais de procédure

1 en catégorie 3 : 1 an ferme + rajout de suspension suite à récidive + amende + frais de procédure

1 en catégorie 4 : 2 ans ferme + 2 ans de rajout suite à récidive + amende + frais de procédure

Cordialement

Catherine LE BIGOT responsable discipline CD 29

***Coupe de France & Finistère : (Denise LE GUEN)**

Bonjour à tous,

Avant de parler de la coupe de France 2025-2026, je voulais revenir sur celle de l'an dernier où le club de KERHUON a fait un très joli parcours et s'est qualifié à participer dans les derniers carrés à DOUAI.

Ils perdent en 1/2 finale et finissent donc 3^{ème}

Un résultat à ce niveau est rare et ils méritent de recevoir toutes nos félicitations. Bravo à toute l'équipe.

Pour la coupe de France 2025-2026, 62 clubs se sont inscrits. Cela montre l'intérêt que porte les clubs à ce genre de participation.

Avec le tirage pour le nord et un autre pour le sud, les déplacements sont limités pour le 1^{er} tour.

Il n'y a pas eu de problèmes particuliers lors de ses rencontres.

Pour les résultats, il est plus sensé de les envoyer sur la boîte du CD 29 plutôt que nous soyons obligés d'aller à la pêche sur facebook. Cela retarde le tirage de la rencontre suivante.

10 clubs se sont qualifiés pour le 1^{er} tour de zone.

QUIMPERLE bat LIFFRE

LE FAOU HANVEC bat MONFORT

KERSAINT PLABENNEC bat SAINT JULIEN

DOURIC AR ZIN bat NANTES

PLOUNEOUR MENEZ perd contre NANTES

LESNEVEN perd contre PLOEREN

LE RELECQ KERHUON perd contre VANNES

BANNALEC perd contre TREGUEUX

LANDIVISIAU perd contre SAINT JACQUES DE LA LANDE

CLEDER avec beaucoup de chance a eu un tour blanc.

Bonne chance à ces 5 clubs pour la suite.

Une remarque importante émanant de la fédération. En zone, c'est le club qui reçoit, gagné ou perdu, qui doit transmettre les résultats à la fédération dès le soir de la rencontre.

Il semble que 3 clubs ne l'aient pas fait pour le 1^{er} tour en zone.

COUPE DU FINISTERE

62 clubs étaient engagés et il n'y a pas eu de soucis particuliers.

Les demies et finales se sont déroulées au boudodrome de LANDERNEAU le dimanche 28 septembre.

En demie finale :

Le 1^{er} match opposait BOHARS au FOLGOET : victoire du FOLGOET

Le 2^{ème} match opposait PONT AVEN à GUIPAVAS : victoire de PONT AVEN

En finale :

LE FOLGOET remporte la victoire devant PONT AVEN

BOHARS et GUIPAVAS se partagent la 3^{ème} et 4^{ème} place

L'organisation a été très bien réussie avec une bonne convivialité entre les 4 clubs y participant.

Coupes ; fanions et fleurs ont récompensé les joueurs.

Félicitations à ces 4 clubs.

Merci de m'avoir écouté .

***Commission Jeunes : (Adrien LARVOR)**

bilan au 12/10/2025

Bonjour à tous,

Voici en quelques lignes le bilan de l'année 2025 relatif aux catégories jeunes :

- en terme d'investissement des clubs :

Le nombre de licenciés est passé de 211 en février 2025 à 227 aujourd'hui

A noter la création de 2 écoles de pétanque

Difficulté à former des équipes pour le CDC jeunes

Bonne participation des jeunes aux championnats du Finistère

- en terme de résultats :

Résultats moyens sur les championnats de France Triplette et Tir de précision hormis la performance des cadets de Quimperlé qui ont obtenu le titre de vice-champion.

Félicitations donc à la team TNT composée de Timéo Fichou, Nolan Hyvon et Terence Launay et leur coach Romu

Résultats positifs en CDC avec la qualification de l'équipe du Relecq Kerhuon en juniors et l'équipe de Quimperlé en cadets au CNC qui se déroulera du 19 au 21 octobre 2025 à Sainte Livrade. Bonne chance à eux.

A noter également la bonne représentation du Finistère au sein du CREB avec 9 jeunes sélectionnés pour la saison 2025 sur un groupe de 20 jeunes.

Sportivement.

Adrien LARVOR

ETD

***Commission Féminines : (Odile RANNOU)**

Rapport de la commission Féminine

La commission s'est réunie le jeudi 10 à Plougastel afin de définir les bases de la journée féminine.

Elle a décidé d'organiser un concours en doublette, composée d'une licenciée et d'une non licenciée.

Elle a également statué sur le fait que la licence en 2026 serait gratuite pour les non licenciées ayant participé au concours.

Journée Féminine de Pétanque du Finistère

32 équipes ont pris part à la Journée Féminine de Pétanque du Finistère, un événement attendu par les femmes de notre département.

Parmi elles, 13 clubs ont engagé des joueuses non licenciées : Le Folgoët, Lannilis, Ploudalmézeau, Plougasnou, Le Relecq-Kerhuon, Plonéis, Plomelin, Pluguffan, Douarnenez, Loctudy, Concarneau, Fouesnant et Bénodet. 5 clubs du nord, 13 du sud.

Les clubs de Fouesnant et de Bénodet se sont particulièrement distingués en présentant chacun 7 équipes. Au total, 4 parties ont été disputées et ce sont les équipes de Douarnenez et de Ploudalmézeau qui se sont distinguées en rapportant les 4 rencontres.

Cette journée conviviale et sportive a pleinement atteint son objectif : encourager la pratique féminine de la pétanque.

Les participantes non licenciées ont exprimé leur volonté de rejoindre un club dès 2026, tandis que les licenciées se sont montrées favorables au développement d'un calendrier plus étoffé de compétitions féminines.

La remise des récompenses a également été l'occasion de mettre à l'honneur Madame Annick Jacq, saluée pour plus de 60 années de fidélité et d'engagement au sein du club de Bénodet.

Le Comité Départemental tient à remercier l'ensemble des joueuses pour leur participation, ainsi que le club de Bénodet pour son accueil et son investissement qui ont largement contribué à la réussite de cet événement.

Merci ; Odile.

5°) Parole aux responsables de secteur :

Secteur 1 : Laurence LE BOT.

Bonjour,

Tout d'abord, je tiens à remercier le comité pour son travail lors de cette saison avec le nouveau bureau . Je les remercie aussi de m'avoir demandé d'accompagner l'équipe de Quimperlé au championnat de France . Un très bon moment en compagnie de Jacques Rozec quelques anecdotes mais ça fait partie des souvenirs que l'on n'oublie pas .

Je félicite les clubs organisateurs des différents championnats secteur qui se sont très bien déroulés cette saison .

Je félicite les joueurs, joueuses qui se sont qualifiés aux différents championnats de France et mention particulière aux jeunes de Kerhorre Pétanque qui se déplacent au championnat de France par équipe ainsi que Thomas Kerlogot pour sa sélection au Trophée des Pépites, c'est une très belle aventure à parcourir . Certains clubs rencontrent toujours des difficultés pour l'utilisation de gestion concours, de l'envoi des résultats

Il est regrettable de voir si peu de jeunes se proposer pour l'utilisation de ce logiciel . N'oublions pas que dans beaucoup de clubs les bénévoles sont vieillissants et qu'il serait de s'inquiéter et d'intégrer des plus jeunes et ceci pour la bonne continuité de nos clubs .

Je remarque qu'il est toujours compliqué d'appliquer le règlement pour les tenues ainsi que les licences (on retiendra la présentation de licence par téléphone , a causé des soucis cette année) . Il serait préférable que les joueurs ou joueuses se présentent à la table de marque ensemble pour les concours, ça éviterait de voir des personnes jouant sous un autre nom .

Le secteur 1 a rencontré plusieurs annulations de concours à cause de certains perturbateurs lors de 4/5 concours et du coup d'autres clubs ont préféré annuler pour ne pas avoir de soucis . Ce qui est bien dommage de ne pouvoir exercer notre sport dans de bonnes conditions et avec plaisir .

Je félicite les organisateurs, bénévoles du National de Kerlouan pour avoir fait revivre à nos joueurs de très bons moments et de se rappeler de très bons souvenirs . En tout cas, un grand bravo à vous tous et aussi au comité pour l'aide apporté pour son bon déroulement .

Je vous souhaite un très bon Conseil Départemental .

Laurence Le Bot, Secteur 1

Secteur 2 : Gilles SIMON.

Bonjour à toutes et à tous,

la saison 2025 a encore été riche de bons résultats pour les clubs du secteur 2.

Beaucoup de titres de champions départementaux et régionaux et beaucoup de places de finalistes et demi finalistes.

En championnat départemental : victoire de la doublette mixte de Plouigneau Valentin Moucholi- Marlène Nicol, qualification également au championnat de France pour la triplète féminine Gwénaelle Paugam- Hélène Le Foll- Aline Coat de Plounéour Menez.

Beau résultats des minimes landivisiens qui se sont affrontés en finale du championnat départemental triplettes et qui ont remporté le championnat doublette.

Ce groupe de minimes très prometteur a remporté le CDC minimes et s'est incliné de justesse en finale du CRC minimes. Voici la composition de ce groupe de jeunes espoirs : Raphaël Maguer, Léa Quiviger, Emrys Levasseur, Rayan Quéré, Keriann Bleunven et Thyméo Delta.

Bravo également au jeune cadet Ewen Guégan de Plounéour Menez qui remporte le championnat départemental individuel.

Aux championnats régionaux, victoire de la triplette mixte de Plouigneau Tina Nicol, Dylan Nicol et Kylian Jeangeorges ainsi que d'Annie Jaffré de Ploignéour Menez en tête à tête féminin.

Je tiens à féliciter les clubs qui font des efforts pour les jeunes en particulier les clubs de Saint Pol de Léon, Landivisiau et Plounéour Menez qui accueillent les enfants au sein de leurs Écoles de Pétanque.

Remerciements également à tous les licenciés qui participent aux compétitions Sport Adapté en tant que joueur ou bénévole.

Les qualificatifs secteur ont été globalement bien organisés bravo aux bénévoles , cependant nous devons certainement revoir l'horaire de début de compétition pour les triplettes.

L'an prochain, certains clubs perdront des terrains d'autres des arbitres. L'organisation des qualificatifs secteur sera très compliquée, il va falloir que tous les dirigeants des clubs du secteur 2 se mobilisent pour trouver des solutions. Le qualificatif secteur est la première étape avant les championnats de France, ces compétitions doivent être parfaitement organisées.

Je regrette la faible participation des licenciés aux concours de septembre et octobre : samedi 4 octobre 14 doublettes à Landivisiau, samedi 27 septembre 9 doublettes à Saint-Thégonnec, samedi 20 septembre 16 triplettes à Saint-Pol de Léon....

Même les licenciés des clubs organisateurs ne jouent pas beaucoup chez eux. De toute évidence, les licenciés préfèrent les concours ouverts à tous aux officiels. Je ne connais pas la solution à ce problème , nous aurons l'occasion d'en débattre lors de l'Assemblée Générale du secteur 2 le 26 octobre à Plouénan.

Je tiens à remercier mes adjoints Martine Kervarrec à la Trésorerie et Michel Quillévére à l'arbitrage.

Merci de votre attention.

Secteur 3 :. Yohann DAVIS

Bonjour à toutes et tous.

Le secteur 3 a organisé 35 compétitions seniors (à date) reste 11 compétitions d'ici la fin Décembre. 7 concours vétérans ont eu lieu ainsi que. et 7 autres sont à venir. 7 rassemblements vétérans également. Soit un total de 46 compétitions seniors et 21 concours / rassemblement vétérans

De manière générale, l'ensemble des compétitions et qualificatifs ont été bien organisées. Un oubli d'apporter une imprimante lors d'un concours a été signalé.

Bonne organisation du régional de LESNEVEN qui est le plus important régional de Bretagne.

Félicitations aux membres du bureau et bénévoles du national de Kerlouan pour la remise en route de ce mythique concours. Les pétanqueurs ont répondu présent.

Petit point de félicitations également, pour les bonnes organisations de championnats ou coupes au club des Baie du Kernic, Lesneven, Plouneventer, Ploudaniel et landerneau .

Le secteur 3 est une terre d'organisation 😊 .

En terme d'effectif,

Le secteur 3 est le 2eme plus important secteur du département et le 1^{er} en terme de jeunes.

Étiquettes de lignes	VETERANS	SENIORS	JEUNES	TOTAL	
1	764	598	58	1420	30%
2	387	391	38	816	17%
3	431	443	82	956	20%
4	549	294	6	849	18%
5	321	297	43	661	14%
	2452	2023	227	4702	100%

Deux écoles de pétanque ont réouvert leurs portes Plabennec et Cléder. Ce qui fait 6 écoles de pétanque dans le secteur 3 en 2025. Félicitations à tous les encadrants

En terme de résultats, (Championnats et coupes) vous les connaissez et le dites dans vos divers CR, je ne vais pas en ajouter plus sauf, félicitations à eux.

Sur les organisations des CDC, je n'ai pas eu de retour de la part du comité par rapport à l'utilisation du fichier de saisie. Je pense que tout le monde n'a pas fait. C'est bien dommage. Tenez vous à jour un décompte par club de ceux qui n'utilisent pas le fichier ?

De même, il reste des efforts à faire des clubs, pour qu'il y ait un arbitre sur les rencontres notamment sur les D1 comme il a été demandé lors de la diffusion des tableaux.

Yohann

Secteur 4 : Brigitte GALLET

Je vous souhaite le bonjour.

Je remercie Mr Gaël Parc, pour les conseils ainsi que Mr Jean-Baptiste Jacollot.

Je remercie pour la confiance des présidents du secteur. Merci beaucoup Joël Trépos pour avoir fait le classement interne des catégories. Merci à toi Véronique Claquin pour ton travail de secrétaire et trésorière.

Je remercie les arbitres pour leurs travaux et les présidents de Clubs et leur équipe, pour le bénévolat pour le bon déroulement des concours.

Le 16 Mars le club de Fouesnant Organise le 1^{er} tour de la Coupe de France des jeux Provençal. Fouesnant gagne Contre Loctudy. Le 28 juin, le club de Fouesnant recevait Broons (56) victoire de Fouesnant. Le 14 septembre à Ploren (56) fin de l'aventure. Bravo Mesdames et Monsieur

Je termine mon petit mot pour vous remercier Mesdames Messieurs membres du comité pour votre travail.

Brigitte

Secteur 5 : Didier RENEVOT

Bonjour à tous,

Les concours du secteur 5 sont relativement bien suivis malgré le fait que le secteur est toujours coupé en deux (nord et sud). Par contre, en fin de saison, il faut noter une baisse réelle des participants en seniors comme en vétérans.

Beaucoup de résultats, notamment avec le club de Quimperlé.

Philippe ALLAIN- Bernard FAUGLAS-Yvon POTIN champion de Bretagne en triplète vétéran.

Stevens FLAHAUT champion de Bretagne en individuel senior.

Timéo FICHOU-Nolan HYVON-Terence LAUNAY DANIBERT qui sont vice-champion de France Cadet.

Bienvenue au nouveau club dans le secteur 5 : CLOHARS CARNOËT.

Plusieurs arbitres du secteur s'en vont ou arrêtent, ce qui posera surement des soucis d'arbitrage dans les concours 2026.

il faut à tout prix que les clubs s'investissent pour pérenniser l'arbitrage.

Bon conseil a tous ; DIDIER.

6°) SAISON 2026

- Formation :

Vous trouverez sur le site internet du CD29 toutes les informations pour les formations a venir, le nouveau module « vie fédérale-vie institutionnelle » remplace le tronc commun

[Formation 2025/26 Educateurs, Arbitres, Dirigeants - Comité de Pétanque du Finistère](#)

Un mail de rappel sera envoyé aux clubs dans la semaine.

- Élection complémentaire au CD.29

Suite à la démission de J.B. Jacolot fin Aout et celle de G.Poullelaouen a l'issue du conseil

Départemental, un appel a candidature sera envoyer aux clubs avant le congrès Départemental.

De même vous recevrez bientôt un courrier du président du C.R.B pour appel a candidature pour un poste de Trésorière ou trésorier a la Région.

- Modification des secteurs

- Après plusieurs débats ; et la réunion au C.D du mois de Juin, Yohann propose de scindé le secteur 1 en deux. Il a transmis un document au président et secrétaire du CD dans ce sens. **Une proposition de scindé le secteur 1 en 2 juste pour les qualificatifs de secteur est refusé.**

On s'aperçoit que le secteur 1 (demandeur au conseil de Février pour la création d'un 6^{ème} secteur) n'a pas travaillé sur le sujet. le comité a exigé que le secteur 1 se réunisse pour travailler le sujet. La demande vient de leur part il est normal qu'un travail soit fait de leur part. La modification est reportée en conseil départemental de Février. (on aura un état des licenciés 2026)

○ Pas de modification de la composition des secteurs pour la saison 2026.

- 4 nouveaux clubs en 2026 :
 - CROZON (secteur 4)
 - PENMARCH (Secteur 4)
 - ST EVARZEC (Secteur 4)
 - CLOHARS CARNOET (Secteur 5)

- Organisation des championnats départementaux triplètes OPEN ET FEMININ (Statut quo).

Le CD a trouvé des clubs pouvant accueillir les championnats sur les 3 prochaines années. Ce n'est qu'un accord verbal.

LICENCES 2026 (Lucien L'HARIDON)

Vous pouvez depuis le 1^{er} Octobre nous faire suivre vos demandes de nouvelles licences. Les renouvellements et les reprises ne peuvent être faites qu'à compter du 1^{er} décembre. Il n'y a plus lieu de demander un certificat médical à partir de cette année pour les seniors et vétérans. Pour les jeunes, il faut l'attestation signée par l'un des parents.

Nous serons encore aussi rigoureux pour les demandes de licences 2026 et nous n'hésiterons pas d'en faire retour aux demandeurs à leur frais.

L'utilisation du logiciel informatique est obligatoire pour les demandes de licences. Une facture se crée automatiquement, un exemplaire de la facture à remettre au trésorier du Club pour le règlement par chèque de la demande et un second exemplaire à adresser au CD29 avec la demande.

Comme précédemment, les licences et certificats médicaux ne sont plus adressés au Comité. Seules sont adressées les licences qui subissent des modifications (Changement de catégorie, seniors passant vétérans, jeunes qui passent à une autre catégorie, les renouvellements avec carte. Nous ferons ainsi, tous des économies de frais postaux. En contrepartie, il appartient aux Clubs de valider les modifications effectuées par le Comité dès le nécessaire fait qui leur sera communiqué par mail.

Nous avons toujours en stock des étuis rigides de licences que nous tenons à la disposition des Clubs qui en feront la demande au prix de 0.50€ l'étui (frais d'expédition du SAOS et vers les clubs compris).

Rappel :

Prix des licences 2026 :

- | | |
|----------------------------------|-----------------------|
| - Vétérans et Seniors: | 33.00€ |
| - Juniors : | 22.00€ |
| - Benjamins, Minimes, et Cadets: | 12.00€ (prix coutant) |

Duplicatas :

- | | |
|----------------------------------|--------|
| - Vétérans et Seniors : | 20.00€ |
| - Juniors : | 5.00€ |
| - Benjamins, Minimes et Cadets : | 5.00€ |

Renouvellement avec carte : Prix de la licence + 5.00€ soit :

- | | |
|---------------------------------|--------|
| - Vétérans et Seniors : | 38.00€ |
| - Juniors : | 27.00€ |
| - Benjamins, Minimes et cadets: | 17.00€ |

Nous maintenons le prix coutant pour les Benjamins, minimes et cadets (12.00€), et le prix de la licence junior à 22.00€ pour 2025, car elles nous sont facturées au même prix que les seniors par la FFPJP et le Comité Régional.

Les contrôles des licences sont à faire obligatoirement avec Gestion Concours à l'ordinateur.

Relevé des décisions du Comité Directeur es 12 et 13 Septembre 2025 :

• LICENCE DEMATERIALISEE :

Le mode de prise de licence ne change pas.

Les licenciés passent par le club et suivent le process habituel de délivrance par le Comité Départemental qui valide la licence (pas de renouvellement en ligne pour l'instant).

Ensuite, cette validation n'entraînera plus de délivrance d'un support plastique mais délivrance d'un QR code en lieu et place des licences informatiques.

Une communication sera diffusée prochainement

TRESORERIE 2026

Le bilan 2025 devrait être bénéficiaire. Le montant des recettes sera supérieur à celui figurant sur le bilan prévisionnel.

Nous allons tout mettre tout en œuvre pour établir un Prévisionnel 2026 encore plus ajusté, aussi, dès maintenant, je demande à tous les Présidents et Présidentes de Commission de me transmettre leurs prévisions chiffrées pour 2026.

MUTATIONS 2026

Relevé des décisions du Comité Directeur es 12 et 13 Septembre 2025 :

• MUTATIONS

A compter de 2026 :

- Suppression des mentions mutations internes et mutations externes, refonte des articles afférents dans le RAS.
- Création des mentions « mutations et mutations internationales Hors UE »
- La mutation Internationale Hors UE remplace la « mutation externe », les joueurs concernés ne peuvent être plus d'un par équipe que ce soit en championnat de club ou autres championnats.
- Nouvelle grille tarifaire :

Mutations « NC/PROMOTION »

20 euros pour la FFPJP,

Les CD pourront collecter en plus un maximum de 25,00 € et les CR un maximum de 5,00 €.

Ainsi les mutations de cette catégorie ne pourront excéder **50,00 €** sur l'ensemble du territoire national et ultramarin.

Mutations « HONNEUR »

45 euros pour la FFPJP,

Les CD pourront collecter en plus un maximum de 50,00 € et les CR un maximum de 5,00 €.

Ainsi les mutations de cette catégorie ne pourront excéder **100,00 €** sur l'ensemble du territoire national et ultramarin.

Mutations « ELITE »

95 euros pour la FFPJP,

Les CD pourront collecter en plus un maximum de 100,00 € et les CR un maximum de 5,00 €.

Ainsi les mutations de cette catégorie ne pourront excéder **200,00 €** sur l'ensemble du territoire national et ultramarin.

Les départements du Comité Régional de Bretagne ont souhaité harmoniser leur tarif ainsi établi :

NC/PROMOTION : 50.00€

HONNEUR : 80.00€

ELITE : 130.00€

Un document remplace le triptyque de mutation et se trouve sur le site du Comité en libre-service. Il est à établir en un seul exemplaire par le joueur qui le signe et le transmet à son club pour signature et cachet du club. Il adresse ensuite le document accompagné du chèque de 50.00€, 80.00€ ou 130.00€ suivant sa catégorisation et une enveloppe timbrée pour le retour.

C'est tout pour aujourd'hui. Merci de m'avoir écouté et je reste à votre disposition pour répondre à vos questions et attentes.

7°) Questions diverses :

SECTEUR 2 :

Bonjour, je transmets une question et une suggestion du club de Plourin les Morlaix.

Je cite:

" 1- en championnat départemental par équipes vétérans ou seniors, pourquoi ne pas avoir la possibilité de permettre à un joueur de monter dans une autre équipe sans qu'il soit obligé de rester ensuite dans cette équipe? Cela éviterait des forfaits.

C'est le règlement National ; en modifiant le R.I. dans le Finistère, nous irions contre le règlement Fédéral.

2- les mois de septembre et octobre sont chargés en championnats, serait-il possible d'étaler sur l'année. "

Je pense qu'ils veulent parler du CDC seniors et du Trophée Vétérans.

Les dates des C.D.C. doivent correspondre avec les C.R.C ; nous ne sommes donc pas maître de modifier ces dates ; pour le trophée vétéran ; les Mardi sont déjà pris par le C.D.C. vétérans au printemps.

D'autre part, le club de Saint Martin s'interroge sur la situation de leur équipe engagée en CDC3 Groupe D (5 équipes), descente ou pas descente compte tenu du forfait général de l'équipe de Coatélan 2.

Si les divisions devaient restés en 2026 identique a 2025 il y aurait 16 montées de D4 en D3 donc autant de descente des 6 groupes de D3 en D4 . c'est pour cela que la commission sportive va se pencher sur une refonte dès Janvier pour une proposition au conseil de Février avant les engagements des équipes prévu au 15 Avril.

SECTEUR 1 :

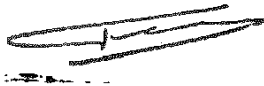
Questions diverses : Serait-il possible d'envisager la reprise de la pétanque de jeu provençal à la demande de plusieurs joueurs ? . Laurence Le Bot

Si les joueurs veulent reprendre le jeu provençal ;il n'y a pas de soucis. Le CD.29 n'a jamais empêché la pratique du provençal. Mais il n'est pas question d'amener le vainqueur de 1 seul concours au championnat de France. Dès que les clubs organiseront des concours nous étudierons l'éventualité d'un championnat Départemental. Vous pouvez aussi vous inscrire a la coupe de France Provençal.

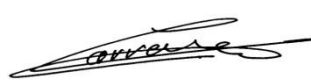
NOTA : Ce compte-rendu a été réalisé par « compilation » de divers documents informatisés qui ont été transmis au comité par les différents intervenants à ce conseil départemental.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est clôturée à 13H20

Le Secrétaire
G. PARC



Le Président
J. LARREUR



Pièces jointes :

- Etat global des licencié(e)s.
- Etat licencié(e)s / club.
- Calendrier 2026
- Projet de groupe CDC vétérans.(D1 & D2).
- Appel à candidature C.R.B.